

SDS 08533

Gaz Azote – N2

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/de l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Gaz Azote – N2

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Société:	Castolin Eutectic France 22, avenue du Québec F-91958 COURTABOEUF CEDEX	Castolin Eutectic GmbH Gutenbergstrasse 10 D-65830 Kriftel
Téléphone:	+ 33 (0) 169 82 69 82	+49 (0) 6192 403 0
Téléfax:	+ 33 (0) 169 07 07 58	+49 (0) 6192 403 314
E-mail:		castolin@castolin.com

Responsable pour l'établissement de la fiche de données de sécurité:
sds@gbk-ingelheim.de

1.4. Numéro d'appel d'urgence:

ORFILA (INRS): + 33 1 45 42 59 59
INTERNATIONAL: +49 (0) 6132 / 84463 (GBK GmbH, Ingelheim)

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Règlement (CE) n° 1272/2008

Compressed gas; H280

Texte des mentions de danger: voir RUBRIQUE 16.

2.2. Éléments d'étiquetage

Règlement (CE) n° 1272/2008

Mention d'avertissement: Attention

Pictogrammes:



Mentions de danger

H280 Contient un gaz sous pression; peut exploser sous l'effet de la chaleur.

Conseils de prudence

P410+P403 Protéger du rayonnement solaire. Stocker dans un endroit bien ventilé.

2.3. Autres dangers

Peut causer l'asphyxie à concentration élevée. Les symptômes peuvent être une perte de connaissance ou de motricité. La victime peut ne pas être prévenue de l'asphyxie.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.2. Mélanges

SDS 08533**Gaz Azote – N2****Composants dangereux**

N° CAS	Substance			Quantité
	N° CE	N° Index	N° REACH	
	Classification SGH			
7727-37-9	Azote			100 %
	231-783-9			
	Compressed gas; H280			

Texte des phrases H et EUH: voir RUBRIQUE 16.

RUBRIQUE 4: Premiers secours**4.1. Description des mesures de premiers secours****Après inhalation**

Transporter le blessé en dehors du périmètre de danger en utilisant un masque respiratoire autonome. Mettre la victime à l'air libre. Tenir la victime au chaud et au calme. Appeler immédiatement un médecin. En cas d'arrêt respiratoire, appliquer la respiration artificielle.

Après contact avec la peau

Pas d'effets néfastes attendus avec ce produit

Après contact avec les yeux

Pas d'effets néfastes attendus avec ce produit

Après ingestion

L'ingestion n'est pas considérée comme un mode d'exposition possible

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Peut causer l'asphyxie à concentration élevée. Les symptômes peuvent être une perte de connaissance ou de motricité. La victime peut ne pas être prévenue de l'asphyxie

Mentions de danger

H280 Contient un gaz sous pression; peut exploser sous l'effet de la chaleur.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

En cas de difficultés respiratoires, apport d'oxygène.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie**5.1. Moyens d'extinction****Moyens d'extinction appropriés**

Eau pulvérisée, Brouillard d'eau

5.3. Conseils aux pompiers

Eloigner les récipients de la zone de feu, si cela peut être fait sans risque. Si possible, arrêter le débit gazeux. Utiliser des moyens d'extinction appropriés au feu aux alentours. L'exposition au feu et à la chaleur peut causer la rupture des récipients de gaz. Refroidir les récipients exposés avec de l'eau pulvérisée depuis un endroit protégé. Ne pas laisser s'écouler dans les caniveaux l'eau d'arrosage utilisée dans les cas d'urgence. Rabattre les gaz/vapeurs échappant par pulvérisation d'eau.

Information supplémentaire

Utiliser un appareil respiratoire autonome. Masque complet

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle**6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence****Pour les non-secouristes**

Eviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements.

Pour les secouristes

Utiliser un vêtement de protection individuelle.
Mettre les personnes en sûreté.

SDS 08533

Gaz Azote – N2

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Si possible, arrêter le débit gazeux.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Pour le nettoyage

Collecter dans des récipients appropriés pour l'élimination.

Autres informations

Aérer la zone

6.4. Référence à d'autres rubriques

Observer les prescriptions préventives (voir paragraphes 7 et 8).

Informations concernant l'élimination: voir chapitre 13.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Consignes pour une manipulation sans danger

Utiliser uniquement dans des locaux bien ventilés.

Information supplémentaire

Les protections des robinets des récipients ou les chapeaux doivent être en place.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris les éventuelles incompatibilités

Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage

La température de stockage ne doit pas être supérieure à 50 °C.

Utiliser uniquement dans des locaux bien ventilés.

Information supplémentaire sur les conditions de stockage

Protéger des fortes chaleurs et du rayonnement direct du soleil.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Voir section: 1.2

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Conseils supplémentaires

Aucune valeur limite n'a été fixée jusqu'à présent à l'échelle nationale.

8.2. Contrôles de l'exposition

Contrôles techniques appropriés

Veiller à une aération/aspiration suffisante.

Protection des yeux/du visage

Lunettes avec protection latérale (EN 166).

Protection des mains

Utilisez des gants de protection contre les risques mécaniques selon EN 388.

Protection de la peau

Utiliser un vêtement de protection individuelle.

Chaussures de protection.

Protection respiratoire

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

L'état physique:	gaz
Couleur:	Incolore
Odeur:	Inodore
Seuil olfactif:	Donnée non disponible
pH-Valeur:	n.a.

Fiche de données de sécurité conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

Castolin Eutectic GmbH

Numéro de révision: 2025,0

SDS 08533

Gaz Azote – N2

Modification d'état

Point de fusion/point de congélation:	Donnée non disponible
Point d'ébullition ou point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition:	- 196 °C
Point de ramollissement:	Donnée non disponible
Point d'éclair:	n.a.
Combustion entretenue:	Aucune donnée disponible

Dangers d'explosion

Donnée non disponible	
Limite inférieure d'explosivité:	Donnée non disponible
Température d'auto-inflammation:	Donnée non disponible

Propriétés comburantes

Donnée non disponible	
Pression de vapeur:	n.a.
Hydrosolubilité: (à 20 °C)	0,02 g/L

Solubilité dans d'autres solvants

Donnée non disponible	
Viscosité dynamique:	n.a.
Épreuve de séparation du solvant:	n.a.
Teneur en solvant:	n.a.

9.2. Autres informations

Donnée non disponible

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Pas de réaction dangereuse connue.

10.2. Stabilité chimique

Chimiquement stable (pas de décomposition).

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Pas de réaction dangereuse connue.

10.4. Conditions à éviter

Protéger de l'humidité.

10.5. Matières incompatibles

Inconnus.

10.6. Produits de décomposition dangereux

Pas de produit de décomposition dangereux connus.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) n° 1272/2008

Toxicité aiguë

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

ETAmél calculé

ATE (orale) > 2000 mg/kg; ATE (cutanée) > 2000 mg/kg; ATE (inhalation gaz) > 20000 ppm

Irritation et corrosivité

Corrosion/irritation cutanée: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Lésions oculaires graves/irritation oculaire: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Fiche de données de sécurité conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

Castolin Eutectic GmbH

Numéro de révision: 2025,0

SDS 08533**Gaz Azote – N2****Effets sensibilisants**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Effets cancérogènes, mutagènes, toxiques pour la reproduction

Mutagénicité sur les cellules germinales: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Cancérogénicité: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité pour la reproduction: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Danger par aspiration

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

11.2. Informations sur les autres dangers**Propriétés perturbant le système endocrinien**

Aucune information disponible.

Information supplémentaire

La classification a été effectuée par calcul d'après de la Règlement (CE) No 1272/2008.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques**12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB**

Les substances contenues dans le mélange ne remplissent pas les critères pour les substances PBT et vPvB énoncés à l'annexe XIII du règlement REACH.

12.6. Propriétés perturbant le système endocrinien

Ce produit ne contient aucune substance ayant des propriétés de perturbation endocrinienne chez les organismes non-cibles, car aucun constituant ne répond aux critères.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination**13.1. Méthodes de traitement des déchets****Recommandations d'élimination**

..

Code d'élimination des déchets - Produit

160505 DÉCHETS NON DÉCRITS AILLEURS SUR LA LISTE; gaz en récipients à pression et produits chimiques mis au rebut; gaz en récipients à pression autres que ceux visés à la rubrique 16 05 04

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport**Transport terrestre (ADR/RID)**

14.1. Numéro ONU:	UN 1066
14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:	AZOTE COMPRIMÉ
14.3. Classe(s) de danger pour le transport:	2
14.4. Groupe d'emballage:	-
Étiquettes:	2.2
	
Code de classement:	1A
Dispositions spéciales:	378 392 653 662
Quantité limitée (LQ):	120 mL
Quantité exceptée:	E1

Fiche de données de sécurité conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

Castolin Eutectic GmbH

Numéro de révision: 2025,0

SDS 08533
Gaz Azote – N2

Catégorie de transport: 3
 N° danger: 20
 Code de restriction concernant les tunnels:

E

Transport fluvial (ADN)

14.1. Numéro ONU: UN 1066
14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU: AZOTE COMPRIMÉ
14.3. Classe(s) de danger pour le transport: 2
14.4. Groupe d'emballage: -
 Étiquettes: 2.2



Code de classement: 1A
 Dispositions spéciales: 378 392 653 662
 Quantité limitée (LQ): 120 mL
 Quantité exceptée: E1

Transport maritime (IMDG)

14.1. Numéro ONU: UN 1066
14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU: NITROGEN, COMPRESSED
14.3. Classe(s) de danger pour le transport: 2.2
14.4. Groupe d'emballage: -
 Étiquettes: 2.2



Dispositions spéciales: 378 392
 Quantité limitée (LQ): 120 mL
 Quantité exceptée: E1
 EmS: F-C, S-V

Transport aérien (ICAO-TI/IATA-DGR)

14.1. Numéro ONU: UN 1066
14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU: NITROGEN, COMPRESSED
14.3. Classe(s) de danger pour le transport: 2.2
14.4. Groupe d'emballage: -
 Étiquettes: 2.2



Dispositions spéciales: A69 A202
 Quantité limitée (LQ) (avion de ligne): Forbidden
 Passenger LQ: Forbidden
 Quantité exceptée: E1
 IATA-Instructions de conditionnement (avion de ligne): 200
 IATA-Quantité maximale (avion de ligne): 75 kg

Fiche de données de sécurité conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

Castolin Eutectic GmbH

Numéro de révision: 2025,0

SDS 08533

Gaz Azote – N2

IATA-Instructions de conditionnement (cargo): 200
IATA-Quantité maximale (cargo): 150 kg

14.5. Dangers pour l'environnement

DANGEREUX POUR L'ENVIRONNEMENT: Non

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

14.7. Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Informations réglementaires UE

Indications relatives à la directive 2012/18/UE (SEVESO III): N'est pas soumis au 2012/18/UE (SEVESO III)

Législation nationale

RUBRIQUE 16: Autres informations

Texte des phrases H et EUH (Numéro et texte intégral)

H280 Contient un gaz sous pression; peut exploser sous l'effet de la chaleur.

(Toutes les données concernant les composants pertinents ont été obtenues, respectivement, dans la dernière version de la fiche technique de sécurité du sous-traitant.)